

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	1000011503
Nom de la substance	19 OZ PHARAO FURNITURE POLISH LB 12PK
Date de la révision	17-août-2015
Renseignements sur la société	LES EMBALLAGES RALIK INC 80 RUE OMER-DESERRES BLAINVILLE, QC J7C 5V6 Canada
Company phone	Assistance générale 450-420-0022
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	05
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	12-août-2015
Date de péremption	17-Aug-2018

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition

Inhalation.

Yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Peau

Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Inhalation

Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel.

Ingestion

Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable.

Effets potentiels sur l'environnement

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Butane	106-97-8	1 - 5
Propane	74-98-6	0.5 - 1.5
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact cutané

Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation

Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion

Dans le cas peu probable de déglutition, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison.

Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité

Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.

Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre chimique sèche. Mousse.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.
Méthodes particulières d'intervention	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non disponible.
Sensibilité aux chocs	Non disponible.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels	
Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
Méthodes de nettoyage	Ventiler la zone. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention

Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter l'exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement.

Entreposage

Aérosol niveau 1.

Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm
-----------------------	------	----------

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
-----------------------	-----	----------

Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm
-----------------------	-----	----------

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
-----------------------	------	---------

TWA	600 ppm
-----	---------

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm
-----------------------	------	----------

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm
-----------------------	-----	---------

Canada. LEMT du Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m3
-----------------------	-----	------------

800 ppm

Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
-----------------------	-----	------------

1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants

Composants	Type	Valeur
------------	------	--------

Propane (CAS 74-98-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	1800 mg/m3
-----------------------	--------------------------------------	------------

1000 ppm

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques

Ventilation générale adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.
Protection de la peau	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Protection des mains	Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Gaz.
Forme	Aérosol Gaz comprimé.
Couleur	Blanc.
Odeur	Citrus
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	10 - 11 évalué
Tension de vapeur	65 - 85 psig @20C évalué
Densité de la vapeur	Non disponible.
Point d'ébullition	100 °C (212 °F) évalué
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Solubilité (eau)	Non disponible.
Densité	0.991 - 1.002 évalué
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	-104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur évalué
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.
Autres données	
Inflammabilité (solide, gaz)	Gaz inflammable.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Butane (CAS 106-97-8)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1355 mg/l
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	1355 mg/l
		658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes

Effets aigus	On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.
Sensibilisation	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau. N'est pas un sensibilisant respiratoire.
Effets locaux	Peut irriter les yeux et la peau.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Matériaux synergétiques	Non disponible.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques	Aucune donnée d'écotoxicité observée pour les ingrédients.
Écotoxicité	Non présumé être nocif pour les organismes aquatiques.
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxicité aquatique	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Coefficient de partage	
Butane	2.89
Propane	2.36

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
--	---

Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition UN	AÉROSOLS, inflammables
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Risques pour l'Environnement	D
Précautions particulières pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, flammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	No.
ERG Code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed.
Cargo aircraft only	Allowed.

IMDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-D, S-U
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TMD



15. Information sur la réglementation

Règlementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	A - Gaz comprimé B1 - Gaz Inflammables

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. We ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Préparée par

Non disponible.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Examen du produit
Mesures à prendre en cas d'incendie: Agents extincteurs appropriés
Mesures à prendre en cas d'incendie: Produits de combustion dangereux
Renseignements toxicologiques: Tératogénicité
Données réglementaires: Canada